

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LA FLECHE

Fiche d'inscription et réinscription. Année 2020-2021

Nom de l'élève..... Prénom.....

Date de naissance..... Lieu de naissance :

Nom/prénom responsable 1 : Tél.domicile.....

Profession : Tél.bureau :

Nom/prénom responsable 2 : Tél.domicile.....

Profession : Tél.bureau :

Portable responsable 1 : Portable responsable 2 :

Adresse des parents (Préciser à qui envoyer les courriers si parents séparés) :

.....

Courriel :

Nom et adresse de la personne qui règle la cotisation : (si différent des parents).....

.....

En ce qui concerne la cotisation, TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST DUE. Ainsi, lorsqu'un élève abandonne en cours d'année, il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Etablissement scolaire fréquenté à la rentrée 2020-2021:

Classe : N° de Compagnie (pour les Prytanéens) :

Si votre enfant est en collège ou lycée, à La Flèche, est-il interne ? OUI NON

Une assurance extra-scolaire ou responsabilité civile est obligatoire. Veuillez joindre une photocopie de cette assurance. A défaut, Nom de l'assurance : N° de police

Autorisez-vous votre enfant à se déplacer dans l'école seul ? Oui Non

Autorisez-vous votre enfant à quitter l'école seul ? Oui Non

Par quel biais avez-vous connu l'école de musique ?

Cochez le cursus pour lequel vous souhaitez être inscrit et précisez votre (vos) instrument(s) (y compris le chant) :

Cursus principal	Cursus personnalisé	Hors cursus	Atelier collectif seul	Parcours Initial (1 ^{ère} année)	Eveil musical
Cursus Diplômant comprenant 3 disciplines obligatoires : Formation musicale + instrument + pratique collective.	Cursus réservé aux élèves ayant validé la totalité de leur 1 ^{er} cycle. 2 disciplines obligatoires : Instrument (maximum 30mn) + pratique collective.	Cursus réservé aux élèves ne souhaitant pas adhérer aux 2 cursus précédents. 1 discipline obligatoire : Instrument dispensé en semi-collectif.	Pratique de l'instrument uniquement en collectif (niveau minimum requis)	Parcours d'un an Découverte d'instruments puis choix + Formation musicale	Cursus réservé aux enfants de 6 à 18 mois, 2 à 4 ans ou de 4 à 6 ans (moyenne section, grande section, CP)
COCHEZ	COCHEZ	COCHEZ	COCHEZ	COCHEZ	COCHEZ
PRÉCISEZ L'INSTRUMENT	PRÉCISEZ L'INSTRUMENT	PRÉCISEZ L'INSTRUMENT	PRÉCISEZ L'INSTRUMENT	PRÉCISEZ LES INSTRUMENTS	

Si vous étiez auparavant dans un autre établissement, indiquer le niveau de F.M : Instrument :

Pratiques collectives (obligatoires si inscription en cursus principal ou en parcours personnalisé)	Cocher ici	Pratiques collectives (obligatoires si inscription en cursus principal ou en parcours personnalisé)	Cocher ici
Harmonie junior (à partir de la 2 ^e année d'instrument) (pour instruments à vent et percussion)		Chœur d'enfants et/ou adolescents (de 8 à 16 ans)	
Orchestre d'harmonie (à partir du 2 ^e cycle : harmonie municipale)		Atelier Vocal Musique Ancienne	
Orchestre à cordes junior (à partir de la 2 ^e année d'instrument) (pour violon, alto, violoncelle, contrebasse)		Chorale d'adultes "La Flèche en chœur"	
Ensemble à cordes de La Flèche (à partir du 2 ^e cycle) (pour violon, alto, violoncelle, contrebasse)		Ensemble de guitares	
Musique de chambre (pour les instruments polyphoniques)		Atelier Musique ancienne	
Ensemble Cello		Atelier jazz/musiques actuelles	
Orchestre de pianos			
Ensemble de percussions			

Autorisation d'utilisation d'image – Année scolaire 2020-2021

Je soussigné (e),

Responsable 1et/ou Responsable 2

Représentant légal de l'enfant

déclare : autoriser ne pas autoriser l'Ecole Municipale de Musique à :

- 1) photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités de l'EMM
- 2) reproduire et diffuser la photographie de mon enfant sur tout support existant
- 3) céder à l'EMM les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif.

Ces images ne pourront en aucun cas être dénaturées, ni détournées de leur contexte.

La légende de la photographie ne pourra pas porter atteinte à la vie privée des élèves ou à leur réputation.

Fait à le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé » Responsable 1 OU Responsable 2